

**DOCUMENT CONFIDENTIEL**  
**SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR CONSULTATION DES ÉLUS MUNICIPAUX**  
**LE 14 DÉCEMBRE 2020 À 19H**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE BUDGET 2021 ET LE PTI 2021, 2022 ET 2023**

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
1)	Caroline Derome 60, de Bretagne	Question adressée au conseiller Blancquaert : Pourriez-vous m'expliquer pourquoi, contrairement aux années précédentes, le contenu du budget 2021 et du plan d'immobilisations 2021-2023 n'a pas été diffusé aux citoyens afin que ceux-ci puissent en prendre connaissance et adresser des questions légitimes avant son approbation ?	Greffe
<b>Réponse :</b> Habituellement les documents sont donnés le vendredi. Aujourd'hui on nous dit que St-Lambert évolue, mais je pense que c'est peut-être une erreur, c'est particulier que la ville ne le fasse pas cette année. Je suis outré car seulement 3 personnes ont posé des questions parce que le reste des citoyens n'avaient pas l'information. La transparence n'est pas quelque chose à prendre à la légère. Réponse du maire : Les élus sont les décideurs. Les citoyens auront toute la chance de prendre connaissance du budget en temps opportun. La loi sur les Cités et Villes encadre le processus budgétaire. Ce n'est qu'une fois que le budget est adopté qu'il peut être rendu public. Il y a souvent un embargo sur la présentation et l'adoption des budgets.			
2)	Denis Lecompte	Vous pouvez nous dire pourquoi lundi à 11 heures 15, 45 minutes avant la fin de pouvoir questionner le budget, celui-ci n'est pas disponible pour consultation ??	Greffe
<b>Réponse :</b> Les villes environnantes font de même. Ce soir n'est pas soirée de consultation. Vous avez élu des conseillers et nous avons un comité des finances pour étudier le budget. Tous les directeurs et chefs de service ont contribué à faire ce budget qu'on vous présente ce soir.			
Les villes environnantes gèlent les comptes de taxes municipales et d'autres les baissent. Qu'en est-il de Saint-Lambert ??  <b>Réponse :</b> Le budget augmente de 1,35%, cela respecte notre cadre financier et cette augmentation est attribuable uniquement à l'augmentation de la quote-part de l'agglomération.		Greffe	

NO	NOM DU DEMANDEUR	SUJET	RÉCEPTION
3)	Édith Lemieux Moranville 460, Logan	<p>Question pour M Rodrigue Pourquoi une augmentation de taxes avec près de 5 millions en surplus . Un gèle de taxes ne devrait- il pas être adopté considérant les généreux surplus comme les villes voisines ?</p> <hr/> <p><b>Réponse :</b></p> <p>C'est sûr que c'est une situation préoccupante car si on calcule les droits de mutation 2020, surplus de 3.5 M et on a reçu une somme de 2.5 M du gouv du Québec pour aider les citoyens durant la pandémie. La dernière réunion publique, nous avons décidé d'affecter ces surplus-là, mais si vous vous souvenez j'ai voté contre cette résolution. Complément d'information du directeur général : En novembre Robert Belliveau nous a présenté une façon de renflouer le fonds de roulement pour faire face aux défis futurs de la ville.</p>	Greffe

**Note : Veuillez svp noter que conformément au règlement concernant les séances, le greffe a retiré les longs préambules qui n'étaient pas nécessaires à la question. Pour toute information complémentaire les élus peuvent consulter les courriels des citoyens ci-dessous reproduits.**

**Notez que ce document comporte de l'information confidentielle et que son partage est strictement interdit.**

**Questions à ajouter au tableau des questions du 14 décembre sur le budget. Caroline Derome.**

**Évolution du nombre d'employés par catégorie au service de la ville au cours des 10 dernières années.**

Année	Cadres et contremaîtres	Cols blancs	Cols bleus
2012	26,00	86,63	94,85
2013	26,64	76,87	71,14
2014	27,78	73,48	50,51
2015	25,88	69,08	54,28
2016	26,64	64,49	59,10
2017	26,62	65,40	52,25
2018	25,31	63,75	52,26
2019	26,85	69,14	50,17
2020	À venir	À venir	À venir

**Évolution de la part de l'agglomération dans le taux de taxation du secteur résidentiel au cours des 10 dernières années?**

Année	Règlement	Taux total	Taux agglomération
2012	2011-90	1,2312	0,6169
2013	2012-101	1,0744	0,5041
2014	2013-110	1,0890	0,5276
2015	2014-123	1,1315	0,5381
2016	2015-134	1,0364	0,4967
2017	2016-143	1,0518	0,5035
2018	2017-159	1,0647	0,4986
2019	2018-168	0,9704	0,4541
2020	2019-175	0,9888	0,4928
2021	2020-XXX	1,0021	0,5070

**Évolution de la dette de la ville au cours des 10 dernières années et ratio dette/contribuables**

Année	Endettement net à long terme	Quote-part dette agglomération	Quote-part dette CMM	Quote-part dette ARTM/EXO	Total
2011	53 083 169 \$	13 458 485 \$	- \$	- \$	66 541 654 \$
2012	55 800 698 \$	12 751 237 \$	264 708 \$	- \$	68 816 643 \$
2013	57 505 616 \$	14 122 428 \$	- \$	- \$	71 628 044 \$
2014	62 740 917 \$	13 036 200 \$	219 540 \$	- \$	75 996 657 \$
2015	60 263 446 \$	14 210 716 \$	196 165 \$	- \$	74 670 327 \$
2016	60 310 766 \$	13 413 858 \$	182 448 \$	- \$	73 907 072 \$
2017	64 873 072 \$	19 950 913 \$	160 487 \$	- \$	84 984 472 \$
2018	60 003 007 \$	17 639 163 \$	135 602 \$	2 523 580 \$	80 301 352 \$
2019	66 423 495 \$	16 238 709 \$	188 477 \$	2 683 518 \$	85 534 199 \$
2020	À venir	À venir	À venir	À venir	- \$

*\*La dette s'apprécie en fonction de la richesse foncière uniformisée.*

*En 2019, notre indicateur de gestion ETNLT/100 \$ RFU est de 2,03 rencontrant ainsi les critères des affaires municipales.*